

Organiser sa préparation et ses révisions

Objectif : transformer les acquis TIP en réponses solides aux épreuves du concours externe de technicien territorial, spécialité ingénierie, informatique et systèmes d'information.

1 · Partir d'un diagnostic

- Classer chaque thème : maîtrisé / à consolider / à découvrir.
- Prioriser : les lacunes importantes et les compétences mobilisées à l'écrit et à l'oral.
- Conserver les acquis TIP : revoir seulement les fondamentaux fragiles, sans recommencer toute la formation.

2 · Planifier selon ses disponibilités

Exemple indicatif sur 12 semaines (à adapter au calendrier du concours et au niveau initial) :

Semaines	Dominante	Production attendue
1-2	Diagnostic, culture territoriale, méthode de l'écrit	Carte des lacunes + fiche collectivités
3-5	Systèmes, réseaux, cybersécurité	3 réponses structurées + quiz ciblés
6-8	Applications, données, projet SI	2 études de cas et correction
9-10	Annales et écrits chronométrés	2 entraînements de 3 h + bilan
11-12	Révisions ciblées et oral	Présentation 5 min + simulation 20 min

3 · Une séance type efficace (60 minutes)

10 min : rappel actif sans consulter le cours. 25 min : apprentissage ou révision ciblée. 20 min : question technique rédigée ou cas concret. 5 min : correction, erreur identifiée et prochaine révision programmée.

Pour chaque notion : comprendre → expliquer → appliquer au cas d'une collectivité → justifier une recommandation.

4 · Révisions espacées et suivi

Après un premier apprentissage, reconstruire la notion par exemple à J+1, J+7 et J+30. Ce sont des repères pédagogiques, pas des échéances réglementaires.

Thème	État initial	Prochaine action	Date de contrôle
Culture territoriale	_____	_____	_____
Systèmes / réseaux	_____	_____	_____
Cybersécurité	_____	_____	_____
Applications / projets	_____	_____	_____
Écrit / oral	_____	_____	_____

5 · S'entraîner aux deux épreuves

- Écrit : répondre précisément aux questions à partir du dossier ; argumenter, hiérarchiser les mesures et respecter le temps.
 - Oral : préparer un exposé clair sur son parcours et son projet professionnel, puis s'entraîner aux échanges avec le jury.
- Repères officiels : épreuve écrite de 3 h (coefficient 1) ; entretien de 20 min, dont un exposé de 5 min au plus (coefficient 1).

6 · Mini-test de validation

1. Pourquoi une relecture passive ne suffit-elle pas ? 2. Quelle différence entre une lacune technique et une lacune méthodologique ? 3. Comment adapter un cas de DNS ou de sauvegarde aux besoins d'une mairie ? 4. Que faire après un écrit blanc mal réussi ?

Éléments de correction : (1) tester le rappel et l'application ; (2) manque de connaissances versus difficulté à structurer une réponse ; (3) expliciter impact métier, continuité et sécurité ; (4) analyser les erreurs, prioriser, refaire un exercice similaire.

À retenir : un planning réaliste, des exercices réguliers, une correction active et des révisions ciblées valent mieux qu'une accumulation de lectures.